

Chapitre I

Course en Ligne

Equipe de France Senior, -23 ans et Junior

Préambule : L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélections qui permettront d'identifier les sportifs français de Course en Ligne capables d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France lors des prochaines échéances internationales de référence.

La Course en Ligne est une discipline athlétique de confrontation. Le Championnat du Monde se déroule sur quatre journées durant lesquelles les sportifs doivent être capables de réaliser 6 courses de haut-niveau. Les médailles sont remises les deux derniers jours sur les résultats de deux dernières courses.

La modification du programme olympique pour les Jeux de 2012 constitue une évolution importante. Cependant l'augmentation des performances individuelles et le niveau d'exigence d'un événement international majeur, restent les deux axes prioritaires de travail pour la population des sportifs français.

Classée 11^{ème} nation lors des JO en 2008 et 7^{ème} au Championnat du Monde Senior 2009 la Course en Ligne française poursuit sa progression, mais elle est encore trop fragile pour systématiser les victoires, objectif de l'Equipe de France lors des compétitions de référence. Le travail quotidien reste une priorité dans la formation et la préparation des sportifs pour qu'une majorité de pagayeurs français présentent un niveau individuel conforme aux exigences internationales de notre discipline afin de placer durablement le France parmi les 5 premières nations mondiales dans les épreuves olympiques d'ici la fin de l'olympiade.

Le mode de sélection est l'élément constitutif des collectifs de l'Equipe de France. Il contribue pleinement à sa réussite. Outre sa fonction de sélection, il participe à préparer les athlètes à remplir les objectifs de l'Equipe de France.



• Courses de Références

1. Pour les Seniors et -23ans :

- Jeux Olympiques de Pékin 2008
- Championnat du Monde Senior 2009
- Courses de sélections du 22 au 25 avril 2010 à Mantes la Jolie (FRA).

2. Pour les Juniors :

- Courses de sélections du 22 au 25 avril 2010 à Mantes la Jolie (FRA).

Organisation des épreuves de sélections Senior, – 23 ans et Junior

Certains points du programme ou du règlement des courses de sélection 2010 peuvent être amenés à évoluer en fonction de modifications des programmes de la Fédération Internationale de Canoë ou de l'Association Européenne de Canoë. Dans ce cas, les évolutions feront l'objet d'un avenant au présent mode de sélection.

1. Jeux Olympiques de Pékin 2008 et Championnat du Monde 2009

Rappel

Les athlètes médaillés aux Jeux Olympiques 2008 et au Championnat du Monde 2009, les sportifs champions du Monde 2009 bénéficieront d'un bonus nominatif d'une course gagnée pour la sélection française 2010 (sur les épreuves 3,4 ou 5).

2. Courses de sélections du 22 au 25 avril 2010 à Mantes la Jolie (FRA)

Conditions de participation

- Les sportives et sportifs en liste ministérielle Elite Course en Ligne 2010
- Les sportives et sportifs supplémentaires retenus notamment sur la base des résultats des tests d'entraînement du mois de mars 2010 :
 - 17 Kayaks Hommes Seniors (dont minimum 9 de -23 ans)
 - 10 Kayaks Dames Seniors (dont minimum 6 de -23 ans)
 - 13 Canoës Hommes Seniors (dont minimum 7 de -23 ans)
 - 4 Canoë Dame Seniors (dont minimum 4 de -23 ans)
 - 16 Kayaks Hommes Juniors
 - 12 Kayaks Dames Juniors
 - 14 Canoës Juniors
 - 5 Canoës Dame Juniors.

Ces effectifs sont indicatifs, le Directeur des Equipes de France pourra minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie identifiés à l'issue des tests de mars 2010.

- Etre licencié à la FFCK
- Etre au minimum Cadet 2^{ème} année
- Ne pas avoir été autorisé par la FFCK à courir pour un autre pays
- Avoir été autorisé par la FFCK à courir pour la France après avoir couru une manifestation internationale de catégorie A pour un autre pays
- Avoir envoyé, sa « *convention individuelle Equipe de France* » signée et retourné sa fiche d'inscription fédérale avant le 15 avril 2010 auprès du Directeur des équipes de France, Christophe ROUFFET, à l'adresse suivante : FFCK, Secrétariat du Haut Niveau, 87 quai de la Marne, 94344 JOINVILLE LE PONT Cedex. E-mail : hn@ffck.org.

Le Directeur des Equipes de France se réserve le droit d'inscrire des bateaux supplémentaires aux courses de sélections 2010.

3. Programme des courses

Cinq courses seront disputées selon le programme prévisionnel suivant :

Liste des épreuves

	Homme	Dame
Epreuve 1	Monoplace 200m K1H, C1H, K1D, C1D Qualifications, Finales A, B, C etc...	
Epreuve 2	Monoplace 200m K1H, C1H, K1D, C1D Finales A, B, C etc...	
Epreuve 3	Monoplace 1000 m : K1H, C1H Qualifications, Finales A, B, C etc...	Monoplace 500 m : K1D, C1D Qualifications, Finales A, B, C etc...
Epreuve 4	Monoplace 500 m : K1H, C1H, K1D, C1D Finales A, B, C etc...	
Epreuve 5	Monoplace 500 m : K1H, C1H, K1D, C1D Finales A, B, C etc...	

Programme prévisionnel

Le programme de ces 5 épreuves peut être modifié en fonction des conditions extérieures et des évolutions du règlement international.

	Jeudi 22 avril	Vendredi 23 avril	Samedi 24 avril	Dimanche 25 avril
Matin			Epreuve 3 Finales	Epreuve 5 Finales
Après Midi	Epreuve 1 Qualifications / Finales Epreuve 2 Finales	Epreuve 3 Qualifications	Epreuve 4 Finales	

4. Règlement des courses de sélections

Ce document est le règlement de compétition. Les points non traités dans celui-ci, sont soumis au règlement de la Fédération Internationale de Canoë en vigueur.

Déroulement des 5 courses

L'organisation des épreuves incombe à l'Equipe Technique Nationale sous la responsabilité du Directeur des Equipes de France et avec le soutien de la Commission Nationale Course en Ligne.

La sélection se compose de cinq épreuves qui ne distingueront pas les catégories d'âge.

- **Epreuve 1** : Réalisée sur 200 m en monoplace (K1H, C1H, K1D et C1D),
La répartition dans les séries se fera sur la base des classements de l'épreuve bateau de 200m du test de mars. Les sportifs Elite sont têtes de séries.
- **Epreuve 2** : Réalisée sur 200 m en monoplace (K1H, C1H, K1D et C1D),
- **Epreuve 3** : Réalisée en monoplace (K1H, C1H, K1D et C1D), sur 1000 m pour les hommes et 500m pour les dames. La répartition dans les séries se fera sur la base des classements de l'épreuve bateau de 2000m du test de mars. Les sportifs Elite sont têtes de séries.
- **Epreuve 4** : Réalisée sur 500m en monoplace (K1H, C1H, K1D et C1D),
- **Epreuve 5** : Réalisée sur 500 m en monoplace (K1H, C1H, K1D et C1D),

Grilles d'accession

- Pour les épreuves 1 et 3 :
Les grilles d'accession dans les différentes finales sont réalisées de façon à permettre à chaque sportif de disputer une finale A, B, C ou D.
- Pour les épreuves 2, 4 et 5 :
Pour chacune des catégories, le dernier de la finale A de l'épreuve précédente passe en finale B et le premier de la finale B de l'épreuve précédente passe en finale A, le dernier de la finale B de l'épreuve précédente passe en finale C et le premier de la finale C de l'épreuve précédente passe en finale B, etc.

Juges et officiels

Le chef juge et l'ensemble des juges seront nommés par le Directeur des Equipes de France, après avis du Président de la Commission Nationale Course en Ligne.

- Le Comité de compétition sera composé :
 - Du Directeur des Equipes de France (Président du Comité de compétition),
 - Du chef juge
- Les fonctions du Board de la FIC dans le règlement international sont assumées par le Bureau Exécutif de la FFCK.

Mode de classement, les principes

A l'issue de chaque course, les compétiteurs marquent des points selon la répartition suivante :

Classement de la course	Points attribués
1er	0
2ème	2
3ème	3
4ème	4
...	...
10ème	10

Pour la catégorie Junior :

A l'issue des 5 épreuves, un classement final est effectué en additionnant pour chaque compétiteur les points des 5 épreuves. Les épreuves 1 et 2 auront un coefficient $\frac{1}{2}$, les autres épreuves un coefficient 1.

Le calcul des points en Junior distinguera la catégorie d'âge.

Pour la catégorie Senior :

A l'issue des épreuves de sélections, deux classements distincts seront réalisés.

Le premier classement est effectué en additionnant pour chaque compétiteur les points des épreuves 1 et 2.

Le second classement est effectué en additionnant pour chaque compétiteur les points des épreuves 3, 4 et 5.

Pour la catégorie Senior le calcul des points ne distinguera pas les catégories d'âge, les places occupées par des Juniors ne seront pas retirées du calcul de la place.

Dans les catégories Kayak Dames, Anne Laure VIARD, en tant que médaillée olympique 2008 et médaillée au Championnat du Monde Senior 2009, bénéficie d'un bonus d'une course gagnée pour le second classement (épreuves 3,4 et 5).

Départage :

Catégorie Junior :

En cas d'ex-æquo les athlètes seront départagés sur leur meilleure place entre les épreuves 1 et 3. S'ils sont encore ex-æquo, ils seront départagés sur leur meilleur classement dans les autres épreuves.

Exemple	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3	Epreuve 4	Epreuve 5	Total
Coefficient	0,5	0,5	1	1	1	
Athlète N° 1	3 ^{ème} / 1,5 points	7 ^{ème} / 3,5 points	2 ^{ème} / 2 points	6 ^{ème} / 6 points	2 ^{ème} / 2 points	15 points
Athlète N° 2	4 ^{ème} / 2 points	4 ^{ème} / 2 points	5 ^{ème} / 5 points	3 ^{ème} / 3 points	3 ^{ème} / 3 points	15 points
Athlète N° 3	5 ^{ème} / 2,5 points	5 ^{ème} / 2,5 points	4 ^{ème} / 4 points	1 ^{er} / 0 point	6 ^{ème} / 6 points	15 points
Athlète N° 4	1 ^{er} / 0 point	1 ^{er} / 0 point	5 ^{ème} / 5 points	5 ^{ème} / 5 points	5 ^{ème} / 5 points	15 points



Le classement est :

- 1^{er} = athlète N°4 (1^{ier} sur sa meilleure place dans les épreuves 1 et 3)
- 2^{ème} = athlète N°1 (2^{ième} sur sa meilleure place dans les épreuves 1 et 3)
- 3^{ème} = athlète N°3 (1^{er} sur sa meilleure autre épreuve)
- 4^{ème} = athlète N°2

En cas de nouvelle égalité : le classement de l'épreuve n°3 prévaudra.

Catégorie Senior :

En cas d'ex-æquo les athlètes seront départagés sur leur meilleure place entre l'épreuve 1 pour le premier classement et de l'épreuve n° 3 pour le second classement.

Propositions de sélection :

1. Préambule :

Le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent mode de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction des résultats obtenus au cours du programme d'actions.

La validation des sélections nominatives sera conforme à l'annexe 2 des règlements intérieurs.

Conformément à la *Convention Equipe de France*, à partir de la sélection, chaque sportif sera tenu de participer à l'intégralité du programme d'actions 2010 qui lui sera proposé jusqu'à l'échéance terminale.

Dans le cas où un sportif ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires, santé, de comportement ou de double sélection Junior/-23 ans/Senior), le sportif suivant au classement des courses de sélections pourrait être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National.

Chaque sportif(ve) retenu(e) peut être sélectionné(e) pour composer les équipages qui seront engagés dans les épreuves internationales. La responsabilité de la composition des bateaux de l'Equipe de France incombe au Directeur de l'Equipe de France.

Les compositions des équipages sont modifiables jusqu'à l'échéance terminale.

Au cours du programme d'actions, pour compléter un collectif, pour une ou plusieurs actions, le Directeur de l'équipe de France peut faire appel à un ou plusieurs sportifs non retenus initialement en suivant les classements de la sélection.

2. Proposition de sélection pour l'Equipe de France Senior :

A partir du premier classement (épreuves 1 et 2) Senior et à partir du second classement Senior (épreuves 3, 4 et 5) des épreuves de sélection, les sportifs qui peuvent être proposés à la sélection 2010 seront fonction du niveau de performance de la catégorie, de la densité à l'intérieur de cette catégorie et des possibilités d'inscriptions internationales.

Proposition de sélection pour l'Equipe de France -23 ans :

A partir du premier classement (épreuves 1 et 2) Senior et à partir du second classement (épreuves 3, 4 et 5) Senior des épreuves de sélection les sportifs qui peuvent être proposés à la sélection 2010 seront fonction de l'âge des sportifs, du niveau de performance de la catégorie, de la densité à l'intérieur de cette catégorie et des possibilités d'inscriptions internationales.

Les sportifs retenus dans le collectif Senior, même s'ils répondent au critère d'âge, ne participeront pas au programme de ce collectif.

Le Directeur de l'Equipe de France peut demander à des sportifs du collectif Junior de participer à tout ou partie du programme de ce collectif.

Proposition de sélection pour l'Equipe de France Junior :

A partir du classement final Junior des épreuves de sélection les sportifs qui peuvent être proposés à la sélection 2010 seront fonction du niveau de performance de la catégorie, de la densité à l'intérieur de cette catégorie et des possibilités d'inscriptions internationales.



Programme des Seniors :

- | | | |
|--------------------------------|----------------------|---------------|
| • Du 3 au 9 mai 2010 | Coupe du Monde n°1 | VICHY (FRA) |
| • Du 23 au 30 mai 2010 | Coupe du Monde n°2 | SZEGED (HUN) |
| • Du 28 juin au 4 juillet 2010 | Championnat d'Europe | TRASONA (ESP) |
| • Du 16 au 22 août 2010 | Championnat du Monde | POZNAN (POL) |

Programme des -23 ans :

- | | | |
|--|-----------------------|----------------------|
| • Du 3 au 9 mai 2010 | Coupe du Monde n°1 | VICHY (FRA) |
| • Du 11 au 16 mai 2010 | Course Internationale | BOULOGNE / MER (FRA) |
| • Du 29 juillet au 1 ^{er} août 2010 | Championnat d'Europe | MOSCOU (RUS) |

Programme des Juniors :

- | | | |
|--|-----------------------|----------------------|
| • Du 11 au 16 mai 2010 | Course Internationale | BOULOGNE / MER (FRA) |
| • Du 29 au 30 mai 2010 | Course Internationale | PIESTANY (SVK) |
| • Du 29 juillet au 1 ^{er} août 2010 | Championnat d'Europe | MOSCOU (RUS) |

Ces programmes peuvent évoluer en fonction des évolutions du calendrier international

DIVERS

Système de présélection 2011 :

- Les athlètes médaillés au Championnat du Monde Senior 2009 et 2010 sur une distance olympique, les sportifs champions du Monde Senior 2010 sur une distance olympique bénéficieront d'un bonus nominatif d'une course gagnée pour la sélection française 2011.
- Le classement national ou international 2010 pourra être utilisé dans le mode de sélection 2011.

Diffusion du mode de sélection :

- Le présent mode de sélection sera diffusé dans le Guide du Haut Niveau. Il est téléchargeable sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak dans l'onglet « [Equipe de France](#) ».
- La diffusion de la liste des sportifs retenus aura lieu le lundi 26 avril 2010 à 17h00 sur le site internet de la Fédération Française de Canoë-Kayak.
- Calendrier des Actions des Equipes de France de Course en Ligne et de Marathon par collectif.

Date de début	Date de fin	Nom de l'action	Public	Lieu
		Collectif Elite		
28-sept	4-oct	Stage de rentrée	Elite	Corse (FRA)
3-janv	15-janv	Stage PPG	Elite	Ste Suzanne (FRA)
1-févr	20-févr	Stage de reprise bateau	Elite	Ouarzazate (MOR)
27-sept	1-oct	Stage de rentrée	Elite	A déterminer
15-nov	26-nov	Stage PPG	Elite	A déterminer
Date de début	Date de fin	Nom de l'action	Public	Lieu
		Equipe de France Senior		
22-avr	25-avr	Sélections Equipe de France	Toutes	Mantes la Jolie (FRA)
3-mai	9-mai	Coupe du Monde 1	Sénior	Vichy (FRA)
24-mai	30-mai	Coupe du Monde 2	Sénior	Szeged (HUN)
7-juin	20-juin	Stage rappel de volume	Sénior	Temple sur Lot (FRA)
28-juin	5-juil	Championnats d'Europe	Sénior	Trasona (ESP)
2-août	13-août	Stage terminal	Sénior	Temple sur Lot (FRA)
16-août	22-août	Championnats du Monde	Sénior	Poznan (POL)
Date de début	Date de fin	Nom de l'action	Public	Lieu
		Equipe de France Moins de 23 ans		
3-mai	9-mai	Coupe du Monde	u23	Vichy (FRA)
11-mai	16-mai	Course Internationale	u23	Boulogne / Mer (FRA)
17-juil	25-juil	Stage terminal	u23	Chamouille (FRA)
26-juil	1-août	Championnats d'Europe	u23	Moscou (RUS)
Date de début	Date de fin	Nom de l'action	Public	Lieu
		Equipe de France Juniors		
11-mai	16-mai	Course Internationale	Junior	Boulogne / Mer (FRA)
24-mai	30-mai	Course Internationale	Junior	Piestany (SVK)
17-juil	25-juil	Stage terminal	Junior	Chamouille (FRA)
26-juil	1-août	Championnats d'Europe	Junior	Moscou (RUS)
Date de début	Date de fin	Nom de l'action	Public	Lieu
		Equipe Marathon		
29-mai	30-mai	Sélection	Tous	Decise (FRA)
26-juin	27-juin	Coupe du Monde 1	Jun / Sen	Tyn Nad Vitaou (CZE)
24-juil.	25-juil.	Coupe du Monde 2	Jun / Sen	Brandenburg (GER)
19-août	27-août	Stage terminal	Jun / Sen	A déterminer
28-août	29-août	Compétition internationale	Jun / Sen	(GBR)
20-sept	27-sept	Championnats du Monde	Jun / Sen	Banyoles (ESP)

COURSE EN LIGNE PARACANOË

Mode de sélection de l'Équipe de France de ParaCanoë

Préambule

La Course en Ligne est une discipline athlétique de confrontation. Les championnats du monde se déroulent sur quatre journées durant lesquelles les sportifs doivent être capables de réaliser 3 courses de haut niveau.

Les Championnats du Monde 2010 sont les premiers à intégrer des courses ParaCanoë. Les sportifs français se rapprochant des standards internationaux sont peu nombreux et ne représentent pas l'ensemble des catégories. Le travail quotidien constitue une priorité dans la formation et la préparation des sportifs afin qu'une majorité de pagayeurs handicapés français présentent un niveau individuel conforme aux exigences du Haut Niveau dans l'olympiade à venir.

L'objectif est d'obtenir des podiums et/ou des titres internationaux et de placer la France parmi les 5 premières nations en Course en Ligne lors des championnats du monde. Le Tableau ci-dessous décrit les courses ouvertes à sélection en fonction du sexe et de la catégorie de handicap, sur les 2 échéances que compte la saison 2010 :

Bateau (cf. annexe 2) :	Genre :	Dans les catégories (cf. annexe 1) :	Distance :
K1	Homme	LTA, TA, A	200
K1	Femme	LTA, TA, A	200

1. Modes de sélection

a. Course de référence et organisation

i. Course de référence

Les 24 et 25 avril 2010 pour les sélections de l'équipe de France à Mantes la Jolie

ii. Organisation

L'organisation des épreuves incombe à l'équipe technique nationale sous la responsabilité du Directeur des Equipes de France et avec le soutien du groupe de suivi olympique et de la commission nationale course en ligne. La sélection comporte deux épreuves :

- en K1 200m
- en K1 500m

iii. Règlement

Le mode de sélection Course en Ligne et ce document constituent le règlement de compétition. Les points non traités dans celui-ci, sont soumis au règlement de la Fédération Internationale de Canoë en vigueur.

b. Participation à l'épreuve de sélection

i. Conditions de participation :

1. Présence d'un entraîneur référent.

GUIDE DU HAUT NIVEAU 2010 - FFCK

2. Etre titulaire d'une licence Canoë Plus.
3. Avoir été classifié lors de la session du 24 et 25 Avril à Mantes la Jolie
4. Avoir signé la convention FFCK – Athlète sélectionné en Equipe de France ParaCanoë
5. Joindre tout dossier et préconisation d'ordre médical utiles

ii. Mode classement :

Classement individuel au temps.

2. Propositions de sélection

a. Préambule

Le Directeur Technique National de la FFCK peut effectuer une sélection nominative différente de celle issue du présent mode de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer ces effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque catégorie.

Conformément à la convention individuelle, à partir de la sélection, chaque sportif sera tenu de remplir les conditions de suivi médical et d'engagement pour valider l'inscription définitive à la compétition de référence.

Dans le cas où un bateau ne pourrait pas honorer tout ou partie de sa sélection (raisons scolaires ou professionnelle, de santé, de comportement ou de double sélection), le bateau suivant au classement des courses de sélections pourrait être sélectionné pour tout ou partie du programme, sur décision du Directeur Technique National, après avis consultatif du Directeur Technique National de la Fédération Française Handisport.

b. Proposition de sélection pour l'équipe de France ParaCanoë

En fonction des performances réalisées lors des sélections de l'Equipe de France à Mantes la Jolie du 24 au 25 avril 2010 et des catégories ouvertes sur les différentes échéances, le Directeur Technique National de la FFCK proposera, après avis consultatif du Directeur Technique National de la Fédération Française Handisport, une sélection capable d'atteindre les objectifs sportifs visés.

3. Programme d'actions

- Du 2 au 9 mai 2010 pour la Coupe du Monde de Vichy (FRA)
- Du 15 au 22 Août 2010 pour les Championnats du Monde Poznan (POL)

4. Divers

a. Diffusion du mode de sélection

Le présent mode de sélection sera diffusé sur le site internet de la Fédération Française de Canoë Kayak ainsi que dans le Guide du Haut Niveau de la FFCK.

b. Validation de la sélection et engagements

La validation de la sélection par le Directeur Technique National est conditionnée à la signature de la convention individuelle « convention 2010 –FFCK / Athlète sélectionné en Equipe de France ParaCanoë.

Les modalités de validation des sélections nominatives seront conformes à l'annexe 2 des règlements intérieurs de la FFCK.

ANNEXE 1 : LES CATEGORIES

La catégorie LTA : est celle des pagayeurs handicapés qui ont l'usage de leur(s) jambe(s), de leur tronc et de leurs bras. Les pagayeurs LTA doivent répondre aux exigences d'un handicap minimal dans au moins un des trois groupes suivants de handicap :

- *Amputation : au moins l'amputation d'un pied à l'articulation des métatarses ou trois doigts d'une main.*
- *Handicap neurologique équivalent à une lésion incomplète en S1.*
- *Paralysie cérébrale de niveau 8 (CP-ISRA).*

La catégorie TA : concerne les pagayeurs qui ont le tronc mobile mais on une faiblesse significative fonctionnelle de leurs membres inférieurs. Les pagayeurs éligibles au classement TA auront typiquement un handicap minimal équivalent à au moins l'un des handicaps suivants :

- *Amputation bilatérale au niveau des genoux, atrophie des quadriceps.*
- *Handicap neurologique équivalent à une lésion complète au niveau L3, ou incomplète au niveau L1.*
- *Combinaison des précédentes telle une amputation d'une jambe au niveau du genou et une jambe avec un quadriceps atrophié.*
- *Classement par une fédération internationale de sports pour athlètes à paralysie cérébrale (CP-ISRA) éligibles en tant que CP classe 5.*

La catégorie A : concerne les pagayeurs qui n'ont pas de fonctionnalité du tronc ou une fonctionnalité minimale de celui-ci (par exemple fonctionnalité des épaules seules). Un pagayeur classé A est capable de réaliser des efforts majoritairement avec les bras et/ou les épaules. Les pagayeurs éligibles auront typiquement un handicap minimal équivalent à l'un des suivants :

- *Paralysie cérébrale de classe 4 (CP-ISRA).*
- *Atteinte neurologique avec une lésion complète au niveau de T12, ou une lésion incomplète au niveau de T10.*
- *Une atteinte fonctionnelle de rectus abdominis (signe de Beevor).*

ANNEXE 2 : LE PROGRAMME FIC PARACANOE

Programme de compétition FIC			
ParaCanoe			
Bateau	Genre	Catégorie	Distance
K1	Homme	LTA	200
K1	Femme	LTA	200
K1	Homme	TA	200
K1	Femme	TA	200
K1	Homme	A	200
K1	Femme	A	200
OC1 (V1)	Homme	LTA	200
OC1 (V1)	Femme	LTA	200
OC1 (V1)	Homme	TA	200
OC1 (V1)	Femme	TA	200
OC1 (V1)	Homme	A	200
OC1 (V1)	Femme	A	200